



**TOURNOI RÉGIONAL 2018
HOCKEY SANS MISE EN ÉCHEC
DOCUMENT D'ORGANISATION**

DATE

20, 21 et 22 février 2018

LIEU

Isatis Sport Chambly
3000 Boulevard Fréchette,
Chambly, QC J3L 6Z6

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

La date limite d'inscriptions est le mercredi le 29 novembre 2017 à 16h. Les places sont limitées, vous devrez envoyer votre avis de participation. La date et l'heure d'entrée du document seront utilisées afin de déterminer les équipes sélectionnées.

Une fois la catégorie complète, les équipes qui s'inscrivent iront sur une liste d'attente.

Les écoles qui veulent inscrire plus d'une équipe dans la même catégorie auront, tout d'abord, une place de réservée. Lorsque la période d'inscription sera terminée, l'école aura la possibilité d'inscrire les autres équipes en cas de manque. Si les places ne sont pas toutes comblées, le tournoi sera offert aux équipes des autres régions.

CATÉGORIES

- Benjamin division 2 sans mise en échec 8 places disponibles
- Cadet division 2 sans mise en échec 8 places disponibles
- Juvénile division 2 sans mise en échec 4 places disponibles
- Benjamin division 3 sans mise en échec 16 places disponibles
- Juvénile division 3 sans mise en échec 8 places disponibles

CATÉGORIES D'ÂGES

Division 2

Benjamin	du 1er octobre 2004 au 30 septembre 2005*
Cadet	du 1er octobre 2002 au 30 septembre 2004
Juvenile	du 1er octobre 1999 au 30 septembre 2002

*Dans la catégorie benjamine, une équipe peut inscrire un maximum de 5 joueurs et 1 gardien de but ou 4 joueurs et 2 gardiens de but, par match, nés entre le 1er octobre 2003 et le 30 septembre 2004. Ces joueurs ne peuvent être «double lettre».

Division 3

Benjamin	du 1er octobre 2003 au 30 septembre 2005
Juvenile	du 1er juillet 1999 au 30 septembre 2002

COÛT

Le coût d'inscription est de 375\$ par équipe.

RÈGLEMENTS

SVP, vous référer aux règlements spécifiques du tournoi régional de hockey sans mise en échec et aux règlements officiels de Hockey Québec.

Les règlements spécifiques ont préséance sur les règlements officiels.

DÉSISTEMENT

- Toute équipe qui se désiste après l'envoi de son avis de participation jusqu'au début du championnat régional devra payer la totalité des coûts d'inscriptions (375\$).
- Toute équipe qui s'absente du tournoi devra payer la totalité des coûts d'inscriptions (375\$), en plus d'une amende de cent (100\$) dollars. *Voir article 18.5 Règlements administratifs.*

CHANDAIL

- Si vous n'avez pas deux ensembles de chandails de couleurs différentes, prévoyez des dossards.
- Dans le cas où les deux équipes ont des couleurs semblables, l'équipe visiteuse est désignée pour porter ses dossards.

ALIGNEMENT

- Vous devrez inscrire votre liste complète de joueurs et d'entraîneurs sur S1 au plus tard le **7 décembre 2017**.
- Chaque athlète devra amener une preuve d'identité et se présenter à l'accueil afin de s'identifier avant son premier match pour **ces 3 journées de compétition**.
- Passeport, carte étudiante, carte d'assurance maladie **avec photo** et formulaire GPI seront les seules preuves d'identité acceptées.

VISITEURS/RECEVEURS

Les équipes visiteuses et receveuses seront déterminées par un tirage au sort avant la première partie.